

**PROCÈS-VERBAL**

**COMITÉ CONSULTATIF DES PARENTS ET DES PROGRAMMES**  
**tenue le mercredi 24 février 2021, à 18 h 30, par vidéoconférence**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

La réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du Consortium Centre Jules-Léger du 24 février 2021 est ouverte à 18 h 32.

**SONT PRÉSENTS :**

**Membres du Comité**

<b>Parents :</b>	Daniel Haché, France Cameron,
<b>Parents, représentants du PPE :</b>	Chantal Mailloux, Stephanie Menard
<b>Représentants de la collectivité :</b>	Carine Jacques Lafrance, Lynn Carter
<b>Conseillère scolaire :</b>	Suzanne Salituri
<b>Directions de l'éducation :</b>	Sylvie Tremblay, Paul Henry
<b>Membres d'office :</b>	Jean-François Boulanger, Marc Côté, Gabriel Drouin, Martin Grenier
<b>Interprètes LSQ :</b>	Yvon Larrivé, Lise St-Louis
<b>Secrétaire de réunion :</b>	Nelly Coulange
<b>EST ABSENTE :</b>	Renée Serré, membre représentante des parents

---

La direction de l'éducation préside la réunion jusqu'à la nomination d'une présidence du Comité et souligne la présence de la présidente du Consortium Centre Jules-Léger à cette première réunion du Comité.

Madame Lacombe souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'avoir accepté de contribuer au Comité consultatif des parents et des programmes.

**1.1** La direction de l'éducation prononce l'énoncé de la reconnaissance des territoires.

## **1.2 Tour de table**

Chacun des membres du Comité est invité à se présenter.

## **1.3 Procédure - Règlement de procédure du CCPP**

La direction de l'éducation présente les procédures relatives au Comité consultatif des parents et des programmes, dont les membres du comité ont reçu copie de la partie 7 du Règlement de procédure, traitant du sujet en question.

Quelques points sont soulignés:

- Les réunions du Comité sont publiques.
- Les recommandations du CCPP seront apportées à la réunion du Conseil du CCJL, par l'entremise de la conseillère Salituri, ou par la conseillère Muse en cas d'absence de la conseillère Salituri.
- Les nominations doivent se faire le 15 novembre de l'année en cours.
- D'autres personnes peuvent joindre le Comité. Un employé du CCJL, autre que les membres d'office, ne peut se joindre au CCPP.
- Au moins quatre (4) réunions par année scolaire. Les dates pour l'année prochaine seront établies au préalable.
- Les ordres du jour et procès-verbaux seront affichés sur le site web du CCJL.

## **1.4 Nomination des coprésidences du CCPP**

La direction de l'éducation demande aux représentants des parents de se prononcer pour la coprésidence. Madame France Cameron souligne son intérêt.

### **Recommandation 1**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de Lynne Carter

QUE la représentante des parents, Madame France Cameron, soit nommée coprésidente du Comité consultatif des parents et des programmes du Consortium Centre Jules-Léger, pour un mandat se terminant le 30 juin 2021.

Adoptée

La direction de l'éducation informe les membres du Comité de la proposition de nomination reçue de la part des représentantes de la collectivité. Madame Carine Jacques Lafrance a souligné son intérêt pour la coprésidence.

### **Recommandation 2**

Il est proposé par Lynne Carter  
Appuyée de la conseillère Salituri

QUE la représentante de la collectivité, Madame Carine Jacques Lafrance, soit nommée coprésidente du Comité consultatif des parents et des programmes du Consortium Centre Jules-Léger, pour un mandat se terminant le 30 juin 2021.

Adoptée

**À ce moment, Madame Carine Jacques Lafrance prend la présidence de la réunion.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 3**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de France Cameron

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 24 février 2021.

Adoptée

**DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

*Madame Carine Jacques Lafrance indique qu'elle est un parent d'une élève du CCJL et la conjointe d'un employé du CCJL.*

Aucune déclaration de conflits d'intérêts.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

- Sans objet

**4. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

- Sans objet

**5. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION, OU DIALOGUE STRATÉGIQUE**

**5.1 Durée du mandat des membres**

La présidence demande aux représentants des parents de se prononcer sur la durée de leur mandat, considérant que la moitié des membres aura un mandat se terminant à la fin de l'année 2023, et l'autre moitié fin 2024.

**Recommandation 4**

Il est proposé par la conseillère Salituri  
Appuyée de Lynne Carter

QUE les représentants des parents Daniel Haché, France Cameron, Stephanie Menard soient nommés membres du Comité consultatif des parents et des programmes, pour un mandat se terminant à la fin 2021 avec une possibilité de renouvellement jusqu'en 2023.

Adoptée

### **Recommandation 5**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de France Cameron

QUE la représentante des parents, Chantal Mailloux, soit nommée membre du Comité consultatif des parents et des programmes, pour un mandat se terminant à la fin 2022 avec une possibilité de renouvellement jusqu'en 2024.

Adoptée

La direction de l'éducation informe les membres que les représentantes de la collectivité ont fait part de leur choix quant à la durée de leur mandat.

Madame Lynne Carter souhaite un mandat se terminant à la fin 2021 avec une possibilité de renouvellement jusqu'en août 2023.

Madame Carine Jacques Lafrance souhaite un mandat se terminant à la fin 2022 avec une possibilité de renouvellement jusqu'en août 2024.

### **Recommandation 6**

Il est proposé par Chantal Mailloux  
Appuyée de France Cameron

QUE la représentante de la collectivité, Lynne Carter, soit nommée membre du Comité consultatif des parents et des programmes, pour un mandat se terminant à la fin 2021 avec une possibilité de renouvellement jusqu'à la fin 2023.

Adoptée

### **Recommandation 7**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de Lynne Carter

QUE la représentante de la collectivité, Carine Jacques Lafrance, soit nommée membre du Comité consultatif des parents et des programmes, pour un mandat se terminant à la fin 2022 avec une possibilité de renouvellement jusqu'à la fin 2024.

Adoptée

La direction de l'éducation tient à remercier les membres de leur nomination et la validation des mandats proposés.

## **6. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL**

### **6.1 Présentation des programmes et services du CCJL**

La direction de l'éducation, les deux directions d'école et le gestionnaire des résidences au CCJL présentent aux membres du Comité les programmes et services offerts au Consortium Centre Jules-Léger.

École d'application :

- Élèves choisis par le comité d'admission, suite aux demandes reçues des conseils scolaires.
- Appui au niveau de rééducation, résolution des problèmes de mathématiques, stratégies d'apprentissage et habiletés, dans le but de réduire l'écart entre le potentiel et le rendement.

- Cinq (5) classes avec un enseignant en art, deux (2) aides enseignantes, deux consultantes qui appuient l'équipe des enseignants lors de la rédaction des PEI, et font également des évaluations. Après le 15 novembre, celles-ci se consacrent principalement au dossier de demandes d'admission pour la prochaine année scolaire.
- Appui des services (orthophonie, travailleuse sociale, psychologue, éducateurs).

École provinciale :

- Programme de jour pour élèves sourds et malentendants, allant de 4 ans à 21 ans.
- Élèves ont l'opportunité de gradué, avec un bagage de quatre (4) langues (LSQ, Français, anglais, ASL).
- Collaboration avec les douze (12) conseils scolaires francophones.
- Appui des services (orthophonie, travailleuse sociale, psychologue, éducateurs).
- 22 élèves à l'école provinciale.

Services consultatifs à l'École provinciale :

- 13 consultants (surdité, cécité et basse vision, surdicécité), dont 5 travaillent à partir du nord de l'Ontario, région de Sudbury.
- Appui aux élèves des écoles francophones de la province, ayant des besoins particuliers.
- Appui aux équipes-écoles avec l'élaboration de stratégies d'apprentissage.
- Service préscolaire offert dès le bas âge, avec appui à la famille et au moment de la transition au niveau scolaire.
- Le parent ou une agence communautaire peut faire une demande de service préscolaire auprès du CCJL.

Service résidentiel :

- Élèves de l'École d'application: le volet résidentiel est obligatoire.
- Gestion et appui au niveau des habiletés sociales, du stress, etc. par une équipe attentionnée au développement de chaque élève.
- Ateliers (poterie, vitrail, magie, etc) en soirée, lors desquels l'élève peut développer son potentiel.
- Élèves de l'École provinciale: seuls les élèves de régions éloignées peuvent bénéficier du volet résidentiel.
- Permet le développement de l'autonomie de l'élève, la communication en LSQ avec le soutien et l'appui des éducateurs.
- Ateliers de soirée offerts aux élèves de la résidence et à des élèves de la région, permettant la participation en plus de développer le côté social.
- Plans d'intervention élaborés.
- Collaboration avec les parents.

La direction de l'éducation tient à remercier le personnel pour leur leadership et tout le travail effectué en collaboration avec les équipes, depuis le début de l'année scolaire, malgré le contexte de pandémie.

La présidence ajoute avoir le privilège de connaître plusieurs élèves, et affirme que le CCJL est une communauté ainsi qu'une ressource pour les familles francophones.

## **6.2 Date de la prochaine rencontre (26 mai 2021)**

La direction de l'éducation présente le plan de travail proposé pour la présente année. Ce document se veut un outil de planification qui sera mis à jour selon les sujets qui seront discutés lors des prochaines rencontres.

Exceptionnellement, deux (2) réunions sont prévues pour l'année scolaire 2020-2021. La prochaine réunion a lieu le 26 mai 2021.

**Recommandation 8**

Il est proposé par Lynne Carter  
Appuyée de France Cameron

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL du 24 février 2021.

Adoptée

**7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Recommandation 9**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de France Cameron

QUE la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 24 février 2021 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 45.

Adoptée

La présidente du Consortium, Johanne Lacombe, remercie les membres pour leur implication dans ce nouveau comité.

**Recommandation 8**

Il est proposé par Lynne Carter  
Appuyée de France Cameron

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL du 24 février 2021.

Adoptée

7. **LÈVÉE DE LA RÉUNION**

**Recommandation 9**

Il est proposé par Daniel Haché  
Appuyé de France Cameron

QUE la réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 24 février 2021 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 45.

Adoptée

La présidente du Consortium, Johanne Lacombe, remercie les membres pour leur implication dans ce nouveau comité.

*Carine J. Lafrance*

Carine Jacques Lafrance, Coprésidente

*France Cameron*  
France Cameron, Coprésidente

